

Fiche outil du chapitre RH du guide Synergie Qualité

Entretien d'appréciation : Critères d'appréciation possibles

A part le travail (quantité / qualité), les résultats (atteints / non atteints), on peut utiliser les critères suivants pour construire son questionnaire (ouvert ou fermé) d'appréciation.

- **Planification, anticipation** : capacité à prendre en compte tous les éléments d'une situation de façon rationnelle afin d'établir les objectifs, de dégager les priorités tout en considérant l'évolution de cette situation et ses implications à venir.
- **Management des ressources humaines** : capacité à exercer une autorité et à gérer le personnel, à déléguer, encourager et superviser, à reconnaître et à prendre en compte les qualités personnelles/aspirations/réalisations professionnelles des membres du personnel.
- **Créativité, esprit d'innovation** : aptitude à capter les informations et les événements et à les interpréter, capacité à s'appuyer sur ses expériences pour innover.
- **Esprit d'initiative et de décision** : capacité à réagir et à proposer des solutions appropriées aux problèmes, à adapter et développer les ressources existantes ainsi qu'à mettre en place de nouvelles idées ; aptitude à dépasser les attentes et objectifs.
- **Aptitude à l'analyse, esprit critique** : aptitude à percevoir, apprécier et juger de façon objective et impartiale les facteurs constituant une situation ou un événement ; capacité à discerner les problèmes et leurs sources, à résumer une situation et à établir des diagnostics.
- **Détermination, persévérance** : capacité à poursuivre et remplir une mission, que ce soit dans un environnement professionnel favorable ou face à une situation d'adversité.
- **Conscience de ses limites** : aptitude à reconnaître les limites de son propre champ de compétences.
- **Capacité à travailler de façon autonome** : capacité à assumer des responsabilités, à faire des choix, à prendre des décisions et à les mettre en oeuvre, à avoir le sens des priorités.
- **Expression écrite** : capacité à rédiger de façon claire et construite, en maîtrisant la grammaire et l'orthographe.
- **Expression orale** : aptitude à communiquer des idées sur le plan verbal (élocution, maîtrise de la langue), à se faire comprendre.
- **Sang-froid, contrôle de l'émotivité** : aptitude à contrôler ses émotions et réactions, à pouvoir assumer la tension, le stress, une inactivité forcée ou des situations dangereuses.
- **Tenue des engagements, respect des délais** : aptitude à se conformer aux objectifs prévus, dans les temps impartis.
- **Adaptabilité, aptitude au changement** : capacité à évoluer dans un environnement ou un contexte différent (sur le plan religieux, politique, culturel...) ; aptitude à assumer tout changement sur le plan professionnel, et à faire face à toute situation.

Entretien d'appréciation : Critères d'appréciation possibles (2)

- **Esprit d'équipe** : aptitude à s'adapter et à réagir en tant que membre d'une équipe dans un esprit de coopération et de solidarité, à partager et diffuser l'information, à jouer un rôle de conciliateur en cas de conflit, à contribuer à créer une ambiance de travail, à apporter son aide spontanément.
- **Convivialité, relations dans le travail** : volonté d'accepter les idées des autres, de considérer d'autres points de vue, de se montrer tolérant et d'accepter les critiques ; capacité pour s'adapter à différentes habitudes ou traditions; tact et savoir-vivre.
- **Capacité à rendre compte** : aptitude à tenir les supérieurs hiérarchiques ainsi que les collaborateurs au courant du déroulement des activités, rédaction de rapports réguliers.
- **Assiduité, ponctualité** : aptitude à respecter les horaires, les durées, les rendez-vous.
- **Gestion du temps** : capacité à établir une hiérarchie dans les tâches (en ayant le sens des priorités), à planifier les activités dans le temps.
- **Ethique professionnelle** : respect d'un code de conduite ainsi que de la charte.
- **Présentation (attitude physique, tenue)** : capacité d'adapter attitude et langage en fonction de l'endroit et des circonstances ; capacité à projeter, en toutes circonstances, une bonne image de l'association.